



PREMIÈRE ÉTAPE DE PLANIFICATION

Vous devez d'abord déterminer d'où proviendront les fonds pour payer vos derniers frais. Il s'agit d'un des premiers éléments à prendre en considération lorsque vous commencez à planifier votre succession. Vos proches ne devraient pas avoir à se soucier des frais additionnels exigibles si quelque chose vous arrivait. Les derniers frais comprennent les honoraires funéraires, les frais d'homologation, les honoraires juridiques ainsi qu'une facture fiscale pour la dernière année.

Vous pouvez réellement contribuer à alléger le fardeau des frais imprévus imposé à vos proches en prévoyant des fonds additionnels.

Coût moyen des obsèques pour un enterrement au Canada

— L'Association des services funéraires du Canada (2013)



10 000 \$

Frais d'homologation potentiels pour une succession de 500 000 \$ dont l'héritier n'est pas le conjoint

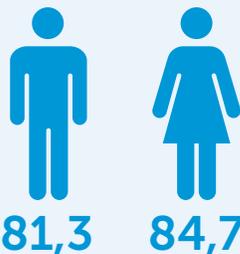
— Selon les taux provinciaux des frais d'homologation et d'exécution testamentaire de 3,5 % en 2014 (les honoraires juridiques et comptables ne sont pas inclus. Note : les frais d'homologation ne s'appliquent pas au Québec.)



20 000 \$

Espérance de vie moyenne d'une personne de 45 ans au Canada

— Statistique Canada (2014)



SAVIEZ-VOUS QUE...

...le fait d'entamer une discussion avec votre famille à propos de vos dernières volontés et d'avoir un testament à jour constitue un bon point de départ pour la planification successorale?

► Adressez-vous à votre conseiller ou visitez notre site www.empire.ca pour en savoir plus sur la façon dont l'assurance vie peut vous aider.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.





COUVRIR LES FRAIS FUNÉRAIRES

Prévoir vos derniers frais

Vous pourriez fournir une tranquillité d'esprit à vos proches pendant une période difficile en élaborant un plan pour payer les dettes, les frais funéraires, les impôts et autres derniers frais qui pourraient être exigibles par suite de votre décès. Des solutions d'assurance vie donnant droit à des participations, comme AssurMax de l'Empire Vie, pourraient s'avérer une partie importante de votre planification successorale; elles offrent plus qu'une simple prestation d'assurance vie.



Prime mensuelle* d'AssurMax 100 avec l'option de participation Protection enrichie maximale

Protection**	30 000 \$	50 000 \$
40 ans	32,67 \$	38,30 \$
50 ans	45,34 \$	66,52 \$
60 ans	75,38 \$	122,63 \$

* Primes basées sur une femme non fumeuse type en date de janvier 2015, incluant les frais de police

** La protection représente le montant de protection de base et le montant de Protection enrichie maximale.

AssurMax 100 offre :

- ✓ des primes nivelées garanties jusqu'à l'âge de **100 ans**;
- ✓ des valeurs de rachat garanties qui commencent à la 4^e année et **qui ne diminueront jamais**;
- ✓ des **options de participation** qui permettent d'obtenir le versement de liquidités, de compléter les primes ou d'ajouter de la valeur;
- ✓ la **possibilité** d'utiliser les participations pour souscrire de l'assurance vie libérée qui fait croître la protection et génère des valeurs de rachat qui peuvent servir d'avance sur police.

Le fait de compléter la première étape en souscrivant un régime avec participation **AssurMax 100** peut faire en sorte que votre famille reçoive des fonds additionnels pour l'aider à payer les dettes et les dépenses liées à votre succession.



SAVIEZ-VOUS QUE...

...l'option Protection enrichie d'**AssurMax** offre une protection permanente abordable avec une garantie à vie? Veuillez vous référer à votre contrat de police pour connaître les détails.

► Adressez-vous à votre conseiller ou visitez notre site www.empire.ca pour en savoir plus sur la façon dont l'assurance vie peut vous aider.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.



COUVRIR LES FRAIS FUNÉRAIRES

Prévoir vos derniers frais

Vous pourriez fournir une tranquillité d'esprit à vos proches pendant une période difficile en élaborant un plan pour payer les dettes, les frais funéraires, les impôts et autres derniers frais qui pourraient être exigibles par suite de votre décès. Des solutions d'assurance vie qui peuvent verser des participations, comme AssurMax de l'Empire Vie, pourraient s'avérer une partie importante de votre planification successorale, car elles offrent plus qu'une simple prestation d'assurance vie.



Prime mensuelle* d'AssurMax 100 avec l'option de participation Protection enrichie maximale

Protection**	30 000 \$	50 000 \$
40 ans	37,10 \$	44,28 \$
50 ans	52,70 \$	77,91 \$
60 ans	89,17 \$	145,62 \$

* Primes basées sur un homme non fumeur type en date de janvier 2015, incluant les frais de police

** La protection représente le montant de protection de base et le montant de la Protection enrichie maximale.

AssurMax 100 offre :

- ✓ des primes nivelées garanties jusqu'à l'âge de **100 ans**;
- ✓ des valeurs de rachat garanties qui commencent après la 4^e année et **qui ne diminueront jamais**;
- ✓ des **options de participation** qui permettent d'obtenir le versement de liquidités, de compléter les primes ou d'ajouter de la valeur;
- ✓ la **possibilité** d'utiliser les participations pour souscrire de l'assurance vie libérée qui fait croître la protection et génère des valeurs de rachat qui peuvent servir d'avance sur police.

Le fait de compléter la première étape en souscrivant un régime avec participation **AssurMax 100** peut faire en sorte que votre famille reçoive des fonds additionnels pour l'aider à payer les dettes et les dépenses liées à votre succession.



SAVIEZ-VOUS QUE...

...l'option Protection enrichie d'**AssurMax** offre une protection permanente abordable avec une garantie à vie? Veuillez vous référer à votre contrat de police pour connaître les détails.

► Adressez-vous à votre conseiller ou visitez notre site www.empire.ca pour en savoir plus sur la façon dont l'assurance vie peut vous aider.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. L'information contenue dans ce document est fournie à titre de renseignements généraux seulement. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.